261 Biogr. rel. Can. N° 2

NOTICE

BIBLIOTHEQUE S.M.E. QUEBEC

BIOGRAPHIQUE

SUR

MGR. J. J. LARTIGUE,

PREMIER ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

Séminaire de Québec

Montreal:
BUREAU DES MÉLANGES RELIGIEUX,
RUE ST. DENIS, PRÈS L'ÉVÊCHÉ. 1841

Séminaire de Québec

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

MGR. J. J. LARTIGUE,

PREMIER EVEQUE DE MONTREAL.

(*EXTRAIT DES MELANGES RELIGIEUX.*)

L'Eglise de Montréal n'a pas oublié son illustre fondateur dont les brillantes qualités peuvent illustrer tout à la fois et la Religion dont il fut un digne ministre et le Pays qui l'a vu naître. Nous venons d'atteindre au jour anniversaire de la perte immense que fit ce Diocèse, lorsque la mort lui enleva MGR. J.J.LARTIGUE de si heureuse mémoire. Les précieux monumens élevés par le zèle et les vertus de ce vénérable Prélat devant éterniser sa mémoire et le faire à jamais bénir dans ce diocèse, il suffirait, ce semble, de laisser parler les faits mémorables qui lui assurent une place parmi ces justes, dont il est écrit: *in memoriâ æternâ erit justus ; ab auditione malâ non timebit.* (Ps. CXI.) Néanmoins la postérité nous saura gré de lui avoir transmis ces faits par la présente notice, que nous publions sur ce journal, qui, pour avoir paru après sa mort, ne lui doit pas moins son origine.

M. JEAN JACQUES LARTIGUE naquit à Montréal, le 20 juin 1777, de M. Jacques Lartigue, médecin de cette ville aussi religieux que zélé dans sa profession, et de Marguerite Cherrier dont la haute piété a fait longtems l'ornement de cette ville et dont la famille se rattache à ce qu'il y a de plus distingué dans cette Province. Né après plusieurs années de mariage, il fut regardé comme un présent que le ciel accordait aux vœux ardens de ses vertueux parens, qui, en reconnaissance, s'attachèrent à lui former l'esprit et le cœur par une excellente éducation et par toutes sortes de bons exemples. Ses premières années furent marquées par cette vivacité d'esprit, qui fait augurer un génie transcendant. Aussi fit-il, sous la direction des MM. de St. Sulpice, des études dont le succès semblait annoncer qu'il était appelé à de grandes choses. Il est à remarquer que sa classe a été la première qui ait terminé son cours dans l'ancien collége de Montréal, dont les

élèves allaient auparavant faire leur philosophie à Québec. Il n'avait que 14 ans quand son père mourut. La perte de ce père qu'il aimait avec une tendresse plus qu'ordinaire et dont il était aussi extraordinairement aimé, lui causa une si grande douleur qu'elle influât sur son caractère, qui d'enjoué, qu'il avait été jusqu'alors, devint grave et sérieux. Ce fut à cette époque que ce jeune étudiant se livra à l'étude avec une ardeur incroyable.

Ayant achevé son cours en 1793, il étudia d'abord la langue anglaise, puis la Loi, successivement sous M. Foucher et M. Bedard, avocats de cette ville. Il commença dès lors à faire connaître son talent admirable pour la parole, en s'exerçant à la déclamation devant ses compagnons de cléricature, qui se plaisaient à l'entendre débiter les plaidoyers qu'il composait pour se préparer à faire triompher un jour la justice et la vérité. Il étudia la Loi avec beaucoup d'application ; et il fit ensuite servir à l'avantage de la Religion les connaissances du Droit Civil, qu'il acquit alors. En même tems, il apprenait la Loi Divine en étudiant avec ardeur la Religion et ses dogmes sacrés, pour pouvoir défendre sa foi contre les attaques des incrédules qu'il devait rencontrer dans le monde ; et ce fut avec un tel succès, qu'il lui arrivât de dire ingénument, après son élévation à l'Episcopat : " J'étais aussi capable de soutenir les intérêts de la Religion contre l'impiété des Philosophes, pendant " que j'étais dans le monde, que maintenant."

Mais le monde n'était pas digne de lui ; aussi lui dit-il adieu pour toujours, à l'âge où tous les plaisirs semblaient conspirer à l'y retenir. Quoiqu'il pût prétendre aux situations les plus honorables de la société, dont il lui était facile de devenir un des brillants ornemens, néanmoins il ne résista pas à la volonté de Dieu, qui voulut faire servir plus directement à l'avantage de la Religion les riches talens dont il était orné. La vie édifiante qu'il menait dans le monde l'avait préparé à la grâce de sa vocation. Voici un trait de sa délicatesse de conscience. Pendant qu'il suivait son cours de droit, il s'était lié d'amitié avec un jeune clerc-avocat, protestant, doué de beaucoup de talens et qui montrait, en toute occasion, une grande réserve. Un jour qu'ils se promenaient tous deux aux environs de l'Hôtel-Dieu de cette ville, la conversation tomba naturellement sur les Religieuses, qui l'administrent et sur les services qu'elles rendent, par leurs soins charitables, à l'humanité souffrante. Pendant cet entretien, qui leur offrait des réflexions d'un bien utile intérêt, il arriva au jeune protestant de dire : *qu'il regrettait une seule chose : c'était de voir que ces bonnes Religieuses ne se mariassent point ; et qu'il était impossible pour elles de vivre ainsi sans tomber dans le libertinage.* " Vous me

"prenez donc pour un libertin, moi aussi, puisque je ne suis pas marié :" reprit avec vivacité M. Lartigue qu'un pareil discours jeta dans un grand étonnement ; "vous êtes donc vous-même un débauché, puisque vous n'êtes "pas marié, vous non plus ?" Une réponse aussi ferme dut rendre son ami plus discret à l'avenir.

Dégouté du monde et docile à la voix de Dieu qui l'appelait au service de l'Eglise, il se présenta à Mgr. Pierre Denaut, Evêque de Québec, qui l'admit dans la milice sacrée en lui conférant la tonsure et les Ordres moindres, le 23 Septembre 1797, le jour même que ce prélat, qui résidait à Longueuil, faisait son entrée épiscopale dans l'église paroissiale de Montréal. Il ne prévoyait pas sans doute que cette entrée à Ville-Marie dût être marquée par une grâce aussi singulière que celle de lui préparer son premier évêque. Mais il suffisait que cela fût réservé dans les vues de la Divine Providence. Les MM. de St. Sulpice le demandèrent à l'Evêque et l'envoyèrent à leur collége où, sous ces habiles maîtres, il étudia la théologie avec un succès distingué. Mais son application trop soutenue à une étude aussi sérieuse, le fit tomber, en 1799, dans une maladie grave dont les suites furent d'affaiblir si considérablement son tempérament,et de le réduire lui-même à un tel état de langueur que, pendant sept ans,il ne fut pas un seul instant sans souffrir ; en sorte qu'il avait perdu la sensation délicieuse que fait éprouver la santé.

Mgr. Denaut, qui avait un discernement admirable pour découvrir les hommes de mérite, et un rare talent pour en tirer parti, au profit de l'Eglise, voulut s'attacher M. Lartigue comme secrétaire. Il l'avait fait Sous-Diacre le 30 Septembre 1798 ; il l'ordonna Diacre le 28 Octobre de l'année suivante et alla le 21 Septembre 1800 lui conférer la prêtrise à St. Denis, dont M. Cherrier, son oncle, Vicaire-Général et homme d'un mérite distingué, était Curé. L'application du nouveau secrétaire aux affaires du diocèse,son talent pour discuter et approfondir toutes les matières ecclésiastiques, son ardeur à acquérir de nouvelles connaissances par une étude méthodique, sa prudence et sa discrétion, jointes à ses autres qualités, le mirent bientôt en état d'aider puissamment au gouvernement de l'Eglise. Aussi son évêque ne voulut-il jamais consentir à se priver de ses services jusqu'à sa mort, qui arriva le 17 Janvier 1806, quoique celui-ci lui eût souvent demandé la permission d'entrer à St. Sulpice. Ce fut avec une égale appréciation de ses talens qu'il le recommanda à son successeur, Mgr. J. O. Plessis, comme un sujet digne de l'Episcopat,si, par la suite, il se trouvait dans la nécessité de présenter au St. Siége quelque prêtre pour occuper ce poste éminent. Il est aisé de remarquer en tout ceci l'action de la providence, qui préparait de

loin son serviteur à remplir le haut ministère dont elle devait le charger un jour.

Mgr. Denaut étant mort, M. Lartigue n'éprouvait plus d'obstacle pour entrer à St.Sulpice,où ses inclinations le portaient depuis long-tems.Mgr.Plessis ayant donné son consentement, les MM. du Séminaire reçurent ce nouveau membre à bras ouverts et le regardèrent comme une acquisition précieuse pour leur maison. Il entra dans cette Compagnie le 22 Février1806,et le 1er.Février de l'année suivante, il fut agrégé comme directeur. Pendant quinze ans, il fut l'ornement de cette communauté par son zèle infatigable, par son rare talent pour la prédication, son ardeur incomparable pour la conversion des plus grands pécheurs et sa grande charité envers les pauvres. Malgré les nombreuses occupations qui devaient, ce semble, absorber tout son temps, il mettait un si bel ordre dans l'accomplissement de ses devoirs, qu'il trouvait toujours le loisir de visiter régulièrement les fauxbourgs dont on l'avait chargé, d'y maintenir l'ordre, comme l'attestent les personnes qui ont eu le bonheur d'être sous son administration, de passer une partie considérable de la journée au confessionnal, d'étudier avec profit la théologie et l'Ecriture Sainte comme le prouvent les manuscrits qu'il a laissés, et de se tenir encore au courant de toutes les affaires de son pays qui l'intéressa toujours bien vivement.

Le gouvernement n'eut qu'à se féliciter de son habileté à manier les esprits de ses concitoyens, pendant la dernière guerre américaine. Car, un certain Légiste, d'origine britannique, ayant essayé de persuader aux milices Canadiennes, alors sur pied, qu'on ne pouvait pas légalement les retenir au-delà d'une certaine époque, elles menaçaient de se débander. Sur l'invitation du gouverneur général, Sir George Prevost, M. Roux se décida à envoyer un des Messieurs de sa maison, pour retenir ces braves miliciens dans la ligne de leur devoir. Le choix du Supérieur tomba sur M. Lartigue qui n'eut pas plutôt paru au milieu de ses chers concitoyens que l'ordre fut à l'instant rétabli.

Mgr. Plessis qui, avait hérité de son prédécesseur de l'estime et de la haute idée qu'il avait conçue de M. Lartigue, voulut que tout son Diocèse partageât avec Montréal les fruits abondans que produisaient,dans cette ville, ses vertus et ses prédications. Il le tira six fois de sa chère sollicitude de St. Sulpice pour le produire au grand jour, en l'associant aux travaux de son vénérable Coadjuteur, Mgr. B. C. Panet, pour les Visites Episcopales.Dieu qui le destinait au gouvernement spirituel du district de Montréal, disposa toutes choses pour que ce zélé coopérateur des travaux de l'Episcopat fût

principalement et presque exclusivement envoyé vers les paroisses de cette partie de la province qui forme aujourd'hui un diocèse séparé ; de manière qu'il eut constamment occasion de connaître les besoins du district dont il devait un jour être si spécialement chargé. On peut donc dire que, depuis 1799 qu'il entra au secrétariat, il n'a pas discontinué, jusqu'à sa mort, de travailler pour le bien général du Diocèse de Montréal.

L'on sait que l'année 1819 fut l'époque où quelques agens secrets engagèrent le gouvernement de la métropole à faire des tentatives pour dépouiller le Séminaire de Montréal de ses biens. Cette maison députa aussitôt vers le ministère M. Lartigue, que ses connaissances légales et sa qualité de sujet britannique rendaient très-propre à faire triompher la justice de cette cause. Il eut l'avantage de faire le voyage avec Mgr. Plessis et M. Fl. Turgeon son secrétaire, aujourd'hui Evêque de Sidyme. Il s'acquitta de cette mission délicate avec tout le zèle qu'on devait attendre de son attachement à sa communauté. Quoique fort des solides raisons que lui fournissaient les titres et la longue et paisible possession des biens contestés au Séminaire, il comprit qu'il devait, pour assurer le succès de sa cause, employer les ressources de la prudence humaine et recourir à l'immense influence que Mgr. Plessis venait d'acquérir, en rendant au gouvernement des services signalés pendant la guerre de 1812. Il demanda et obtint de ce prélat, pendant la traversée, un mémoire conçu en des termes si énergiques, que sir J.C. Sherbrooke (à qui ce mémoire fut communiqué avant d'être présenté au lord Bathurst, alors ministre de sa majesté George III,) déclara qu'il le trouvait si concluant, qu'il craignait qu'il ne pût nuire aux autres affaires que S.G. allait traiter avec le gouvernement. Il fut néanmoins présenté, parce qu'il était du devoir de l'Evêque de ne rien épargner pour soutenir les droits d'une communauté si chère à l'Eglise et si précieuse au Diocèse. L'envoyé du Séminaire n'hésitait pas à dire que, si les ministres avaient cessé alors de poursuivre cette affaire, il fallait l'attribuer principalement au crédit de l'Evêque de Québec. Lorsqu'en 1826, quelques mois après la mort de cet illustre prélat, les poursuites recommencèrent contre St. Sulpice de Montréal, M. Lartigue dit à quelqu'un qui lui était familier: *on voit bien que Mgr. Plessis est mort.*

Pendant que M. Lartigue s'occupait, à Londres, des affaires de sa maison, Mgr. Plessis pressait, à Rome, l'exécution du plan, qu'il avait formé, de faire diviser son diocèse en quatre districts épiscopaux dont le premier devait comprendre le H. Canada, le second être formé du district de Montréal, le troisième du N. Brunswick &c. et le quatrième du territoire de la Baie d'Hudson. Dans cette même circonstance, ce prélat obtint du St. Siége, en faveur de M. J. J. Lartigue, deux brefs apostoliques en date du 1 Février 1820, dont l'un le nommait à l'évêché de Telmesse en Lycie, et l'autre le préposait au gouvernement spirituel du district de Montréal, en qualité de suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec. L'obéissance seule obligea ce vertueux prêtre à accepter la charge terrible que lui imposait le chef de l'Eglise.

Muni de ces pouvoirs, et pleinement autorisé par la cour de Rome, Mgr. de Québec revint en Canada, où il arriva le 20 juillet 1820, accompagné de

M. Turgeon et du nouvel élu M. LARTIGUE, qu'il présenta, sous ce titre, aux messieurs du séminaire de Montréal, comme une nouvelle preuve de la confiance et de l'estime qu'il avait toujours reposées dans les membres de cette maison. Néanmoins des raisons diverses firent que, cet arrangement présentant quelques difficultés, le sacre de l'évêque de Telmesse fut différé jusqu'au 21 Janvier de l'année suivante. A cette époque, Mgr. Plessis monta lui-même à Montréal et fit la consécration du nouveau suffragant, dans l'église paroissiale de cette ville, au milieu d'un concours considérable de fidèles qui s'applaudissaient de pouvoir conserver, au milieu d'eux, le pasteur bien connu, dont la providence venait de les gratifier. Le 20 février suivant, fut donné le mandement qui annonçait au clergé et aux fidèles du district, qu'ils eussent désormais à recourir à Mgr. J. J. LARTIGUE, dans tous les cas où ils recourraient auparavant à l'évêque diocésain ; deplus, qu'ils lui rendissent tous les honneurs qu'on rendrait à l'Ordinaire lui-même, s'il était sur les lieux. On sait que cette mesure ne rencontra pas l'approbation générale ; cependant le mandement du 22 décembre 1822, tranquillisa un peu l'agitation, qui toutefois se fit encore un peu sentir jusqu'en 1836, que l'érection de la ville et du district de Montréal en Evêché, réunit parfaitement tous les partis. S. E. lord Gosford, qui tenait alors le gouvernement-général de cette colonie, ne fit aucune difficulté de recevoir le serment de Mgr. LARTIGUE, comme évêque en titre, et de le reconnaître comme tel au nom de son gouvernement. Cette mesure avait été non seulement agréée, mais même sollicitée par tout le clergé du district de Montréal, qui, en septembre 1835, en avait fait la demande au St. Siége, par une requête générale, et déposée aux pieds de S. S. le pape Grégoire XVI, par le vénérable évêque de Juliopolis, qui l'appuya de toute son influence.

Nous avons touché à une époque bien critique de la vie de notre illustre évêque. Fonder un siége épiscopal, opérer ce difficile ouvrage sur des plans qui n'étaient pas goûtés de tout le monde, avoir contre soi l'opinion civile, être gêné par le découragement des faibles, manquer des ressources pécuniaires indispensables pour une si grande œuvre, telles étaient quelques-unes des difficultés nombreuses et tout-à-fait graves, qui se présentaient tout d'abord contre la formation d'un évêché, et même contre la résidence d'un évêque à Montréal. Ce furent cependant ces obstacles divers que l'intrépide fondateur de l'établissement de St. Jacques, en cette ville, sut noblement surmonter. D'une part, justifier son droit par la force de ses écrits ; de l'autre, se procurer l'assistance des personnes et des choses nécessaires à l'exécution prompte et complète de cette mission apostolique, tel fut le grand mérite de M. LARTIGUE, sous le titre d'évêque de Telmesse. Cet ouvrage, il le commença en 1821 et le termina en 1825. Pendant la construction de son palais et de son église, l'évêque de Telmesse résida chez les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, avec son secrétaire M. Ig. Bourget, le fidèle confident de ses pensées, l'infatigable coopérateur de ses travaux et son digne successeur dans l'épiscopat.

Ce serait bien à tort que pour expliquer les difficultés et les dissidences qui se rencontrèrent sur cette carrière orageuse, on voudrait s'en prendre à l'ambition ou aux vues particulières du personnage qui fut, si long-temps, l'objet d'une opposition locale ou étrangère, faite dans des intentions sans doute plus

louables qu'utiles. Non! en excusant l'homme, rendons plutôt justice aux sacrifices pénibles que lui imposa le devoir de défendre ses droits, qu'il croyait ceux de la religion et de son pays. D'ailleurs, ne sait-on pas que la même obéissance aux ordres du St. Siége, qui lui fit accepter la charge épiscopale, le força encore de la retenir, lorsqu'à deux fois il demandait si instamment sa démission; prêt à se sacrifier, comme le prophête Jonas dont il empruntait les paroles avec St. Grégoire de Nazianze, *si propter me, &c. Si c'est par rapport à moi que cette tempête s'est élevée, jettez-moi à la mer.* Mais quand la tombe s'est refermée sur cet homme qui aima toujours si sincèrement ceux-mêmes qui l'opposèrent, nous ne devons avoir d'amères paroles pour personne. La mort est un grand conciliateur.

Nous ne devons pas omettre ici un autre fait bien propre encore à faire connaître le courage invincible de l'héroïque évêque de Telmesse; nous voulons parler de sa force admirable à supporter la terrible épreuve que lui ménagea la providence, en 1835, lorsque, par la mort inattendue de M. Ant. Tabeau, au moment même où le St. Siége le lui donnait pour coadjuteur, sous le titre d'évêque de Spiga, il sembla que tous ses plans dussent être abandonnés, puisque le ciel lui refusait ce puissant soutien. Néanmoins le ciel fléchi, se hâta bientôt de récompenser ce grand sacrifice, en facilitant, plus que jamais, la création d'un évêché, à Montréal, et la promotion d'un nouveau coadjuteur dans la personne de l'évêque actuel.

Enfin, comme si aucun genre de mérite ne dût manquer à sa vertu, la tempête même de nos jours mauvais est venue l'assiéger à ses heures dernières, et contrister son cœur. Mais cette fois encore il n'a pas failli sous l'épreuve; et l'orage, au lieu de l'ébranler, ne servit qu'à l'affermir. C'est ce dont la postérité tiendra compte mieux que nous encore. Au surplus, rien n'a été plus prompt que la réhabilitation, dans l'opinion publique, de cet homme que son pays a successivement applaudi, injurié et béni. Il faut apparemment qu'il y ait dans cette éternelle séparation qui nous attend tous, quelque chose à la fois de bien inviolable et de bien touchant, pour qu'à la vue du tombeau les passions se taisent, le cœur s'émeuve et chacun se hâte d'être juste pour celui qui ne demandera et auquel on n'enviera plus rien.

Homme de lutte et d'action, ce pontife fut donc véritablement le *mur d'airain*, dont parle l'Ecriture, *mis autour d'Israël*, pour défendre l'Eglise de Dieu. Prêtre intrépide, il aurait pu, fort de sa conscience et sûr de son devoir, se poser seul, s'il l'eut fallu, en face d'un pouvoir quelconque et lutter contre lui, pendant de longues années, pour les droits de l'Eglise, le triomphe de la vérité, et cela avec la constance d'un martyr et la grandeur d'un apôtre.

Maintenant si, des actes publics de la vie de Mgr. J. J. Lartigue, nous descendons au détail de sa conduite privée, nous trouverons encore abondante matière à la louange. D'abord, une tendre piété dans ses exercices spirituels auxquels il fut, jusqu'à ses derniers momens, scrupuleusement attaché; son assiduité à l'étude, comme à tous ses autres devoirs; son obéissance au St. Siége, qu'il regardait comme la source des lumières, et pour lequel il avait une vénération sans bornes; sa modestie dans son ameublement et dans tout ce qui servait à son usage; sa bonté de cœur, qui n'a jamais été bien connu, que par ceux qui ont eu l'avantage de vivre avec lui, parcequ'elle fut cachée sous l'écorce d'un caractère vif, qui donna beaucoup d'exercice à sa vertu et que

Dieu lui laissa, sans doute, comme un voile qui l'empêchât de voir, avec complaisance en lui, des qualités éminentes ; sa charité pour les pauvres, qui lui fit sacrifier tout son patrimoine, tant qu'il fut au séminaire, et qui lui donnait la force de surmonter tout respect humain, lorsqu'il fallait remplir une bonne œuvre : c'est ainsi qu'on le vit traverser la ville, portant lui-même la nourriture du pauvre, ou les vêtemens dont il allait couvrir les membres de J.-C., fournissant les ustensils de cuisine qui étaient nécessaires à ceux à qui il avait procuré des alimens, vendant secrètement les objets dont il pouvait disposer, afin d'avoir de quoi satisfaire ce penchant qu'il goûtait à faire du bien.

Le même zèle qui l'a porté à se sanctifier, l'a embrasé d'ardeur pour la sanctification du prochain. Ce zèle a été éclairé, parce qu'il fut toujours dirigé par les règles de l'Eglise, dont ce savant théologien ne cessa jamais d'étudier la discipline et les lois ; ce zèle a été ardent, comme le prouvent les grandes œuvres qu'il lui a fait opérer ; efficace, comme l'atteste le succès qu'a eu l'exercice de son ministère. M. Lartigue a été aussi un évêque attentif, qui ne cessa de veiller sur son troupeau pour le préserver du poison de l'erreur, discernant avec une précision admirable le vrai du faux, et sonnant le premier l'allarme, lorsque la vérité était en danger ; calculant aussi, dans toutes les mesures publiques, ce qu'il y avait d'avantageux ou de nuisible, pour l'encourager ou en détourner ; étant d'ailleurs lui-même le pasteur vigilant et intrépide qui s'exposait généreusement le premier, en toute occasion, à la fureur des ennemis de l'Eglise, chaque fois qu'il fut question de maintenir les règles saintes de la discipline ecclésiastique ou la doctrine de l'Evangile ; s'épuisant enfin de travaux et de fatigue à faire les visites pastorales, malgré sa faible santé qui succomba enfin en 1837, où il faillit mourir, par deux fois, des suites de la pénible mission qu'il avait entreprise, malgré le dépérissement visible de ses forces.

Rappelons encore son assiduité au confessional où affluait, sans cesse, un très-grand nombre de pénitens qui ne se retiraient jamais que la conscience soulagée et le cœur contrit, comme l'attestaient souvent les larmes qu'on leur voyait répandre en abondance. Puis, quels fruits précieux de salut ne produisaient pas ses énergiques prédications ! elles retentissent encore, toutes les chaires de ce diocèse, du bruit de sa majestueuse éloquence, qui nous a si souvent dédommagé de n'avoir pas entendu les Chrysostôme, les Basile, les Bourdaloue et les Masillon. En un mot, il a été un pasteur accompli, grand par ses éminentes qualités, utile, nécessaire par ses vastes connaissances, ses vues profondes et ses immortels travaux. Que Montréal donc se réjouisse d'avoir été son berceau, et que ce nouveau diocèse se glorifie de l'avoir eu pour fondateur ! il est la pierre angulaire de ce brillant édifice, qui ne s'élève aujourd'hui, avec tant de hardiesse, que parcequ'il repose sur ce solide fondement.

Une vie, si pleine de bonnes œuvres, devait être couronnée par une fin digne d'elle. Le premier évêque de Montréal avait achevé glorieusement la forte tâche que le ciel lui avait imposée ; il avait soutenu ses combats, passé à travers les jours mauvais, sanctifié son âme dans la tribulation, puis fondé canoniquement et civilement un évêché ; même, par les bienfaits de ses amis et de ses parents, il avait assez richement doté cette création nationale

et religieuse ; sa mission était donc remplie. Il ne lui restait plus qu'à recevoir le juste prix de ses travaux ; il acheva de s'en rendre digne par les souffrances de ses dernières heures.

Déjà depuis quelques mois, son état habituel de langueur et de débilité avait pris un caractère très-prononcé qui annoncait une fin prochaine. Il fallut donc le déterminer à laisser entièrement l'ouvrage, qui pour lui avait été si long-temps une jouissance et un besoin, plutôt qu'un travail ; bien plus, il fallut le décider à aller recevoir les soins des vertueuses hospitalières qui, non contentes de l'avoir si bien accueilli, lors de sa sortie du Séminaire, voulaient encore lui rendre, à la fin, les précieux devoirs de leur intarissable charité. Mgr. Lartique fit alors courageusement son éternel adieu à tout ce qu'il avait possédé et fait à St. Jacques, pour la religion, et se laissa conduire à l'Hôtel-Dieu où les soins les plus empressés des religieuses et des prêtres de la ville, ne cessèrent de lui être prodigués jusqu'à son dernier moment. Convaincu qu'il allait bientôt quitter la terre, Monseigneur vit arriver le terme de ses jours avec le calme et la fortitude d'un apôtre. Il donna ses derniers et impérissables conseils, reçut les secours de la religion, le viatique des mourants, ce gage si doux de l'immortalité ; puis, ce vénérable pontife bénit ses assistans, les communautés religieuses, les prêtres de son diocèse, enfin son diocèse tout entier. Ce furent Mgr. Bourget, son Coadjuteur, et M. le G. V. Quiblier, Sup. du Sém., qui l'assistèrent dans cette triste et solennelle circonstance. De ce moment, le vénérable prélat ne tint plus à la terre. Le mal qui le minait avait purifié tous ses membres ; déjà sa vue s'était éteinte, ses mains et ses pieds avaient perdu leur mouvement ; la faiblesse, qui l'épuisait, avait réduit tout son corps à une impuissance complète, il n'y avait plus que son esprit qui pût agir et son cœur qui palpitât. Le malade prolongea de la sorte sa douloureuse existence jusqu'à huit jours, et rendit enfin, dans un calme parfait, son dernier soupir le dimanche, 19 avril, jour de Pâques, à midi et un quart.

Sa mort fut un jour de deuil pour le diocèse, et changea la joie de nos solennités pascales en accens de douleur. Les devoirs funèbres furent acquittés avec un élan d'unanimité qui proclamait bien haut le mérite du défunt. Il y eut chapelle ardente à l'Hôtel-Dieu, pendant les deux premiers jours ; le troisième, on transporta le corps à l'église paroissiale où la tenture était magnifique et le catafalque des plus élégants. Le service fut chanté pontificalement, et M. Quiblier prononça éloquemment l'éloge de cet illustre pontife. Après les absoutes, le convoi funèbre se dirigea vers l'église cathédrale de St. Jacques, où devaient être déposés les restes du fondateur évêque. Le clergé était extraordinairement nombreux, la foule immense, et cette affluence inouie donnait à cette pompe lugubre l'air religieux d'un véritable triomphe. Le jeudi, eut lieu le troisième service solennel ; l'évêque successeur y officia et prononça une seconde oraison funèbre, avec un pathétique qui excita encore, bien vivement, l'émotion générale.

Avec le cérémonial d'usage, la dépouille mortelle du vénérable pontife fut descendue dans la voute qui se trouve immédiatement sous le sanctuaire, et placée dans un caveau particulier en brique, en face du maître-autel. Là repose le premier des évêques de Montréal, que l'histoire placera sans doute à un rang bien élevé, parmi les pontifes qui ont illustré la chaire épiscopale sur ce continent.

ANNIVERSAIRE
DE FEU
MGR. J. J. LARTIGUE.

Le 29 avril, une touchante célébration réunissait un grand concours dans l'église cathédrale de St. Jacques. Plus de 50 prêtres de toutes les parties du diocèse étaient venus prier sur la tombe d'un illustre pontife, dont les vertus avaient honoré le sacerdoce et signalé l'épiscopat. Un peuple nombreux, composé de diocésains de tous les rangs, s'associait à ce clergé et témoignait, par sa religieuse attitude, du profond souvenir qu'il garde à la mémoire de feu le vénérable évêque J. J. LARTIGUE, dont le digne successeur célébrait la commémoration. Toute la vaste cathédrale était tendue de noir et ses croisées étaient fermées et recouvertes. Il n'y avait de lumière qu'une clarté sombre que produisait, sous ces voutes en deuil, le reflet de quelques centaines de flambeaux. On se rappelait alors, bien vivement, celui qui avait été, pendant 19 ans, le chef spirituel de ce district ; qui avait exercé, dans cette ville, un sacerdoce si efficace, pendant 40 ans ; qui avait traversé tant d'épreuves et montré une si prodigieuse activité, un zèle si infatigable dans l'exercice d'un auguste ministère.

Mais combien ces pensées se sont mieux pressées dans notre mémoire, et ont mieux attendri toute la sensibilité de notre âme, lorsqu'un pathétique orateur est venu nous retracer, complètement, la belle vie de l'immortel prélat, dont nous pleurions la mort. Elle a été vraiment profonde, l'impression qu'a laissée dans notre cœur l'éloge que M. C. La Roque, curé de l'Acadie, prononça, en cette solennelle circonstance, et que nous avons le plaisir d'ajouter à cette notice, comme un supplément qui lui est nécessaire. Aussi est-ce pour complaire au désir de Mgr. l'évêque diocésain et de plusieurs de ses confrères, et pour rendre un hommage plus public à la mémoire de feu Mgr. l'évêque de Montréal, que l'auteur de ce discours en a permis l'impression.

ORAISON FUNÈBRE DE
L'ILLUSTRISSIME ÉVÊQUE J. J. LARTIGUE &c. &c.

SUSCITABO MIHI SACERDOTEM FIDELEM, QUI JUXTA COR MEUM ET ANIMAM MEAM FACIET ; ET ÆDIFICABO EI DOMUM FIDELEM ; ET AMBULABIT CORAM CHRISTO MEO CUNCTIS DIEBUS. (1. *Rois*. II. 35.)

"Nul doute, mes chers frères, que tous ceux qui se trouvent aujourd'hui réunis dans cette enceinte sacrée, ne sçussent, avant de s'y rendre, le motif qui les y appelait. Si quelqu'un l'ignorait, pour l'apprendre, il ne lui a fallu qu'apercevoir, en y entrant, ces autels revêtus de deuil, ces murs tendus de vastes et sombres voiles, ces lumières qui brillent au milieu de cette obscurité factice et ce concours nombreux de tant de personnes de tout rang, de tout âge, de tout sexe ; il ne lui a fallu qu'entendre ces chants plaintifs et lugubres et ces harmonies pleines d'élan et de douleur ; voir cette foule de lévites, accourus de toutes parts et groupés autour de ces trophées de la mort qui s'élèvent dans ce sanctuaire, couronnés des insignes de l'épiscopat et au milieu d'eux le pontife du Seigneur, qui se dispose à offrir pour quelque frère défunt la victime de propitiation. Cette pompe, cet appareil funèbre, cette tristesse peinte sur tous les visages, ce je ne sais quoi mélancolique et morne qui me

semble empreint sur tout le matériel de cet édifice ; tout cela indique clairement qu'il y a quelque grande perte à déplorer, quelque personne chère à pleurer ; et l'on eut compris, sans autre avertissement, que la Religion avait appelé ses enfans à venir, encore une fois ensemble, donner des larmes à la mémoire du premier époux de cette église ; de celui auquel on peut appliquer en toute vérité ces paroles, par lesquelles l'Esprit-Saint annonçait, des siècles à l'avance, le sacerdoce d'un pieux pontife de l'ancienne loi : *Je me susciterai un Prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur et selon mon âme ; et je lui bâtirai une maison fidèle et stable, et il marchera devant mon Christ, tous les jours de sa vie*, c'est-à-dire, de l'illustrissime et révérendissime Mgr. J. J. Lartigue, premier évêque du Diocèse de Montréal. En effet, vous le savez, M. C. F., c'est sur le tombeau de cet illustre prélat que nous venons aujourd'hui associer nos soupirs et nos prières, et si je parais en ce moment dans cette chaire, c'est parcequ'il m'a été imposé de vous rappeler combien il fut digne de nos regrets par ses vertus et ses mérites ; et combien de titres il eut à la reconnaissance de tout cœur sensible et chrétien, par les services signalés qu'il a rendus à la Religion. Il s'agit donc de faire l'éloge de cet évêque dont la primitive Eglise se fût glorifié à bon droit ; et je tremblerais de rester en arrière de mon sujet, si je n'étais persuadé que la plupart de mes auditeurs sauront suppléer à mes défauts, et remplir les vides que je pourrais laisser.

"C'est à vous, Esprit de grâce et de sainteté, de me donner l'intelligence et les lumières nécessaires pour louer dignement vos dons, dans celui que les desseins de la divine providence avaient destiné pour enrichir d'une vigne nouvelle le champ du père de famille. Quelques unes des plus belles pages des livres que vous avez inspirés, sont consacrées à la louange des pontifes vertueux de la loi des ombres et des figures. Je ne mérite point l'inspiration ; je ne vous demande que du sentiment et des paroles pour célébrer la mémoire et les grandes qualités d'un digne pontife de la loi de grâce et de vérité."

" J'ai dit que l'on peut appliquer au prélat que nous regrettons, l'éloge qu'a fait l'Esprit-Saint du grand-prêtre Sadoc ; et je crois, M. C. F., qu'il suffira d'un coup-d'œil rapide sur la vie du vénérable défunt, pour nous convaincre qu'il fut, comme le pontife de l'ancienne loi, un homme suscité de Dieu ; que, comme lui, il agit en toutes choses selon le cœur et l'âme du Seigneur ; que, comme lui, il a vu s'élever, sous son nom, pour la gloire de Dieu, une maison fidèle et stable ; que, comme lui enfin, il marcha tous les jours de sa vie devant le Christ.

"Une observation faite dès les siècles les plus reculés, c'est que, lorsque Dieu a destiné un homme pour l'accomplissement de quelque grande œuvre, presque toujours sa naissance a été accompagnée de quelque chose d'extraordinaire : c'est une révélation faite à la mère sur le fruit précieux qu'elle porte en son sein ; c'est une épouse long-temps frappée de stérilité qui conçoit ; c'est une femme avancée en âge qui devient mère ; c'est quelque signe du ciel, c'est un ange, un serviteur de Dieu qui promet un fils à un père, qui n'en espère plus ; c'est la piété de quelque femme vertueuse, qui obtient, par un vœu, l'enfant qu'elle désire et qu'elle consacre d'avance au Seigneur ; et telle fut la circonstance remarquable qui se joignit à la naissance du vénérable défunt. Ses parens édifiaient la ville de Montréal par l'exercice de toutes les vertus

que l'on voit ordinairement briller dans ces époux chrétiens, dont le ciel a lui-même préparé l'alliance. La piété du père était en quelque sorte passée en proverbe ; tellement que l'on aimait à dire que, dans l'exercice de sa profession de médecin, il faisait encore plus par ses prières que par son art et ses remèdes. La mère, issue d'une famille respectable qui a donné au pays plusieurs de ses hommes les plus distingués, était également assidue aux devoirs de son état et à la pratique de toutes les œuvres de la Religion et de la charité. Ainsi vivaient depuis plusieurs années, dans une parfaite union de cœur et d'âme, ces deux modèles de vertus, sans que leur mariage eût encore été béni. Madame Lartigue, inspirée, sans doute, par le ciel, accomplit un vœu, en demandant à Dieu de lui donner un fils. Sa prière est exaucée, et, le 20 juin 1777, elle donne le jour à l'enfant de bénédiction, accordé à son désir. Elle le reçoit comme un présent du Seigneur. Elle l'élève pour celui qui le lui a donné : elle fait passer en son âme tous les sentimens de crainte et d'amour de Dieu dont la sienne est remplie. Son enfance se passe toute entière sous le toit paternel, ou au temple du Seigneur à la suite de sa mère. Les années, en se succédant, développent et laissent apercevoir les dons et les talens précieux dont il est doué. Rien n'est précoce comme sa conception ; rien n'est vif comme son imagination ; rien n'est plus exact que son jugement ; rien n'est heureux comme sa mémoire ; et par-dessus tout, rien n'est prononcé comme son inclination pour la lecture, l'étude et la prière. Ses parens, attentifs à cultiver de si belles dispositions, lui donnent des maîtres, dès qu'il peut quitter les bras de sa mère. Aussi à peine est-il arrivé à l'âge où les autres commencent, qu'il a terminé, avec un brillant succès, son cours de classes et de philosophie. L'amour et l'étude des sciences ne lui ont point fait négliger la culture de son âme. Au sortir du collége, il est encore plus religieux qu'instruit, et il entre dans le monde, avec la perspective d'un riant et précieux avenir. Il se destine pour la robe ; et il fréquente l'office d'un avocat, pour y prendre des leçons de droit. Ses progrès sont sûrs et rapides ; et déjà même, il entrevoit la fin de son cours, lorsque la providence, qui ne lui avait sans doute laissé connaître le monde que pour le prémunir contre ses séductions, se sert d'un évènement fortuit et de bien peu d'importance en effet, pour le rappeler à sa véritable destination. La grâce lui fait trouver dans un léger désagrément qu'il éprouve de la part des hommes, un motif de se donner à celui qui ne manque jamais de payer, au centuple, tout ce que l'on fait pour lui ; et nouveau François de Sales, nouveau Liguori, comme eux il renonce au barreau, pour revêtir l'habit ecclésiastique, se dévouer au ministère des autels, et devenir par la suite l'évêque que nous avons connu. Là commence la carrière d'utilité et de services importans qu'il doit fournir, pour le bonheur de l'Eglise du Canada, et là sont accomplis tous les désirs de la pieuse mère, qui n'avait demandé un fils, que pour le consacrer au Seigneur.

" Providence de mon Dieu, sois à jamais bénie d'avoir ainsi retiré du milieu du monde ce nouveau vase d'élection, que tu n'avais point fait pour être l'interprête d'une loi profane ; mais que tu créas uniquement pour expliquer, faire aimer et respecter ta loi sainte ; et porter devant ton peuple la gloire de ton nom.

' Lorsqu'il prit ainsi la détermination de se donner au Seigneur, Mr. Lartigue n'était encore agé que de vingt ans ; et ce fut le 23 septembre 1797,

que Mgr. Denaut qui venait alors de prendre possession du siége épiscopal de Québec et qui, ce jour-là même, faisait son entrée solennelle dans l'église paroissiale de cette ville (Montréal), l'admit au nombre des Clercs, en lui conférant la tonsure et les ordres moindres, et le plaça avec joie dans le Sanctuaire, comme une dépouille précieuse que la grâce enlevait au monde. Le jeune abbé était à peine entré dans son nouvel état, que déjà ses Supérieurs avaient jeté sur lui des yeux pleins d'espérance. En effet, il avança, si rapidement, dans la science et la vertu, qu'au bout d'une année, il fut jugé digne du sous-diaconat, auquel il fut promu le 30 septembre 1798 ; et Mgr. Denaut, qui se montra toujours si judicieux dans la distinction du vrai mérite et si habile à en tirer parti pour l'avantage de son diocèse, ne tarda point à se l'attacher comme secrétaire. Puis, après l'avoir ordonné diacre le 28 octobre 1799, il alla, le 21 septembre de l'année suivante, lui conférer la prêtrise dans l'église paroissiale de saint Denis, dont le curé était alors le révérend Messire Cherrier, son oncle maternel, et l'un des vicaires-généraux du diocèse.

"Après son ordination, M. Lartigue retourna à ses fonctions de secrétaire, qu'il exerça toujours avec honneur et succès, et de manière à faire preuve qu'il méritait à juste titre la confiance que son évêque reposait en lui. Au milieu des occupations nombreuses de son emploi, il sut encore ménager du temps pour l'étude ; et ce fut là qu'il jeta les fondemens de cette science profonde qui en a fait l'homme, sans contredit, le plus universellement instruit de ce pays : sciences littéraires, naturelles et philosophiques, histoire sacrée et profane, jurisprudence civile et canonique ; il savait raisonner sur toutes ces matières, et en traiter par écrit ; et sa plume inspira toujours la terreur à celui qui l'avait provoqué, par l'attaque de quelque principe d'ordre ou de droit public, de morale ou de religion ; et ses écrits, sans avoir jamais été revêtus de son nom, furent presque toujours reconnus par la vigueur du style, et la force du raisonnement. Mais ce qui le distinguait surtout, c'était la connaissance approfondie des Ecritures et de la théologie, des lois et des règles de l'Eglise ; au point que son opinion était partout respectée, et en quelque sorte considérée comme un jugement duquel on ne devait point appeler ; au point qu'un prêtre éclairé, qui l'avait intimement connu et apprécié, le comparait, dans son admiration, aux Docteurs et aux Pères de l'Eglise. A défaut d'autre preuve, n'aurait-on pas pu citer ici, à l'appui de cet éloge si fortement exprimé, le discernement et la critique qui ont présidé à la composition de la précieuse bibliothèque dont il a enrichi son évêché ; et où il a rassemblé, sur tous les sujets et toutes les matières, tous les auteurs et tous les ouvrages de quelque mérite. On t étonné, lorsque l'on connait sa vie apostolique, qu'il ait pu s'élever à ce haut dégré de savoir dans un pays aussi dépourvu de moyens que le nôtre, livré à lui-même, et sans le secours d'aucun maître..... Mais que dis-je? Il eut un maître, celui qui donne la science et l'intelligence : car pour devenir savant, il ne se contenta point d'étudier, il sut joindre à l'étude la prière et la méditation ; et c'est devant son crucifix, aux pieds duquel il se prosternait toujours avant d'aller lire ou étudier, qu'il pratiquait le conseil du saint Roi prophête, qu'il faut s'approcher de Dieu si l'on veut être éclairé ; *accedite ad eum et illuminamini*. Dieu est la source de toute lumière : plus on s'en approche et plus on en est pénétré. Notre illustre défunt sentait toute l'éten-

due de cette vérité, et il s'efforçait d'en remplir ceux qui lui étaient soumis. Avec quel sentiment de piété et de foi il commentait, à ses Séminaristes, ces belles paroles du Sage : j'ai désiré l'intelligence et elle m'a été donnée : j'ai invoqué le Seigneur ; et l'esprit de sagesse est venu en moi. *Optavi et datus est mihi sensus ; invocavi et venit in me spiritus.* En un mot, il étudia, comme les Saints, pour la gloire de Dieu et l'utilité de son église ; et c'est ainsi qu'il s'acquit et mérita la réputation d'homme profondément instruit ; mais reprenons notre sujet, en continuant l'exposé historique de la vie du vénérable défunt.

"La grâce secondant les desseins de la Providence, avançait et perfectionnait son œuvre, en donnant, au jeune prêtre, un goût particulier pour la vie retirée et l'éloignement du monde ; et ces dispositions se trouvaient favorisées par l'esprit, l'ordre et la régularité, qu'il apportait à l'accomplissement de ses devoirs. Ses inclinations le portaient à entrer dans quelque communauté ; et c'était vers le Séminaire du St. Sulpice de cette ville que se tournaient ses vœux. Plusieurs fois même, il avait respectueusement exprimé à son évêque le désir qu'il éprouvait à ce sujet ; mais le prélat ne voulut jamais consentir à le laisser éloigner de lui, ni à se priver de ses services qu'il regardait comme nécessaires au bien de son diocèse. Et là, il est aisé d'apercevoir le dessein de la Providence, qui, en le retenant ainsi auprès de ce premier pasteur, dont l'administration fut si goûtée de tout son clergé, le préparait à porter lui-même un jour, avec tant d'avantage, le fardeau de l'épiscopat. Ce ne fut qu'en 1806, à la mort de Mgr. Denaut, qu'il put enfin concevoir l'espérance de voir ses vœux bientôt exaucés. En vain lui offrit-on des situations distinguées, de riches bénéfices, que l'on eut regardés comme une récompense due à son mérite ; la délicatesse de sa conscience et son amour pour la retraite, lui firent rejeter toutes ces offres, parcequ'il redoutait les dangers de l'administration des revenus ecclésiastiques et surtout les dangers du monde, qu'il regardait comme un séjour contagieux, même pour ceux qui ne le voient que pour le sanctifier; il demanda pour toute faveur, et il obtint la permission d'entrer chez Messieurs les Sulpiciens, qui le reçurent à bras ouverts. Les hommes distingués savent toujours se reconnaître : et le très Rév. Mr. Roux, dont la mémoire est encore en vénération parmi ceux qui eurent l'avantage de le connaître, sentit bien que son Séminaire faisait une acquisition précieuse en la personne de M. Lartigue. Aussi, eut-il toujours pour lui des égards et des attentions marquées ; je dirais même, de l'amitié et du respect, parcequ'il appréciait ses grandes qualités. Et ici, qu'il me soit permis de le remarquer en passant ; si par la suite, il s'est élevé quelque nuage, qui ait semblé obscurcir ce tableau, je crois que c'est un de ces évènemens, dont il faut attribuer la cause à des circonstances dont Dieu seul peut être juge ; et pour terminer tout de suite, un sujet qui pourrait réveiller quelques souvenirs peut-être un peu amers, et n'y plus retoucher aujourd'hui, disons la même chose à propos de certaines discussions de droit, qui s'élevèrent en un temps, et qui se fussent bientôt terminées, si les intéressés n'eussent point eu quelques partisans un peu trop zélés, qui portèrent au dehors, la connaissance de ce que l'on pourrait appeler un de ces différends de famille, qui doivent se régler en famille, sans l'intervention d'aucun étranger ; car c'était, de fait, une affaire

de principes, où les personnes n'étaient pour rien ; puisque l'évêque fut toujours respecté, et que jamais sa vertu ne fut accusée, ni soupconnée, et que, de son coté, le prélat conserva toujours une charité extrême pour tous ceux qui crurent pouvoir lui faire de l'opposition. Et si je pouvais craindre que mes réflexions à ce sujet, ne fussent mal venues quelque part, pour faire cesser l'impression désagréable, ce serait assez de remettre sous les yeux le spectacle édifiant qui s'offrit à l'observation, lorsqu'en 1836, Mgr. Lartigue devint évêque en titre de Montréal. Il fut beau et consolant de voir l'autorité établie par le Saint-Siége, respectée et vénérée par tous, sans exception aucune ; et de voir en même temps ce bon père recevoir, avec des larmes de joie et d'attendrissement, l'hommage que venaient lui rendre tous ses enfans. Quoi de plus édifiant, que tant d'obéissance et de soumission d'une part, et de l'autre, tant de charité et de générosité ! Je me servirai de cette heureuse circonstance, comme d'un voile qui semblerait avoir été préparé par la main de Dieu, pour couvrir une partie du tableau, qu'il me faut continuer d'esquisser, avec une entière application à ne rien exposer, qui puisse heurter le regard de personne.

" Mgr. Lartigue est devenu Sulpicien ; et il semble qu'il est au comble de ses vœux. Il se trouve dans une maison qui, de tout temps, a édifié ce pays ; il s'y regarde comme dans un lieu de sanctification. Il est heureux de vivre sous une régle, à laquelle il obéit avec une scrupuleuse fidélité. Il travaille à sa perfection, en s'oubliant lui-même pour rechercher et faire, en toutes choses, la volonté de Dieu. Il n'interrompt la prière et l'étude, que pour satisfaire son zèle pour le salut des âmes ; car il n'est point seulement un homme d'oraison, il est aussi un homme vraiment apostolique, qui prêche avec force la parole de Dieu ; qui, après avoir touché et converti les pécheurs par l'onction de ses discours, les console au tribunal de la pénitence, en faisant couler les larmes de leur repentir. Il ne se contente point de recevoir tous ceux qui s'adressent à lui de toutes parts : il court encore après les brebis égarées ; il va attaquer le vice jusque dans ses retranchemens les plus forts. Il ne craint rien, ni les insultes, ni les mauvais traitemens ; il s'agit de la gloire de Dieu et du salut de ses frères, rien ne lui coute ; et son cœur éprouve un contentement inexprimable, lorsqu'il a réussi à arracher du bourbier du péché et de l'infamie, quelque pauvre malheureux, qui y aurait peut-être croupi toute sa vie, sans les efforts de sa charité. Il joint à ce zèle une tendre compassion pour les pauvres, qu'il regarde comme les membres de J.-C.; et auxquels il ne rougit point de porter lui-même, à travers les rues de Montréal, les vêtemens dont ils ont besoin pour couvrir leur nudité, le pain qu'ils n'osent aller demander, et jusqu'aux ustensiles de cuisine nécessaires à ceux qu'il a pourvus des alimens, qui doivent appaiser les cris de leur faim. Il n'épargne rien, pour se livrer à l'inclination qui le porte à voler au secours de l'indigence ; il sacrifie pour cette fin tous les revenus de son patrimoine ; et, lorsque toutes ses ressources sont épuisées, sa charité ingénieuse lui suggère un moyen peu connu de faire le bien ; il vend secrètement les objets dont il peut disposer, ou il mendie lui-même pour soulager l'infortune. Il ne suspend l'exercice de tant de vertus pratiquées dans la ville, à la grande édification de tous ceux qui en sont témoins, que pour aller quelquefois, par obéissance, porter l'instruction et la

parole de Dieu dans les campagnes, soit par quelque mission particulière, soit à la suite de l'évêque, dans le cours de ses visites pastorales. Sa prédication produit toujours des fruits abondans ; et sa réputation de confesseur charitable et éclairé attire autour de lui une foule de pécheurs, qui s'estiment malheureux s'ils n'ont point l'avantage de lui faire leur confession ; ils ont entendu dire à ceux qui se sont adressés à lui, qu'il est si doux et si consolant de lui avoir fait l'aveu de ses peines et de ses misères ! !

"Telle était la vie sanctifiée et remplie, que M. LARTIGUE menait depuis 13 ans dans le séminaire, lorsqu'en 1819, il fut choisi pour aller soutenir, en Angleterre, les droits de cette maison, menacée d'être dépouillée de ses biens. M. LARTIGUE s'embarqua pour l'Europe, en la compagnie de l'illustrissime J. O. Plessis, de si précieuse mémoire, qui se rendait à Rome, pour visiter le tombeau des Saints Apôtres, et se prosterner aux pieds du Vicaire de J.-C. Ce choix fut, sans doute, un nouveau trait de cette Providence, qui avait destiné M. LARTIGUE à de si grandes choses ; car la piété et le savoir dont il parut rempli et qu'il manifesta, durant la traversée, fixèrent l'attention du prélat, et lui firent jeter les yeux sur lui, pour en faire l'évêque de Montréal ; si le plan de division de son diocèse, qu'il allait proposer à Londres et à Rome, était approuvé.

"Sa mission en Angleterre accomplie, M. LARTIGUE se rendit à Paris, pour y passer quelque temps au séminaire de St. Sulpice de cette ville, et s'en revenir ensuite au Canada. Cependant Mgr. Plessis cheminait vers la capitale du monde chrétien, bien déterminé à demander à la cour de Rome, l'établissement d'un évêque à Montréal ; lequel serait ou un titulaire en cette ville, ou un suffragant, qui partagerait avec lui le fardeau et les fonctions de l'épiscopat ; et M. LARTIGUE était le sujet qu'il avait résolu de présenter pour cette fin.

"Le Saint Siége ayant approuvé les plans de divisions du diocèse que nous connaissons tous ; le Souverain Pontife Pie VII, par une bulle datée du 1er. février 1820, nomma ce très-digne prêtre, évêque de Telmesse, en Lycie, suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec, pour le district de Montréal ; et malgré sa réclamation et son appel, le 21 janvier 1821, il fut consacré sous ce titre, dans l'église paroissiale de Montréal, par Mgr. Flessis. C'était un grand nom qui s'en associait un autre ; et le 21 janvier prenait ainsi place parmi les époques, qui appartiennent à l'histoire de la Religion en ce pays. En ce jour, à jamais mémorable, l'illustrissime et révérendissime JEAN JACQUES LARTIGUE, en se chargeant de l'administration du district de Montréal, posait les bases d'un siége épiscopal en cette ville, qui en a tiré depuis, et en tire journellement de si précieux avantages. La résidence d'un évêque à Montréal était une nécessité peu sentie alors, mais aujourd'hui, bien évidemment reconnue. Il suffit d'être catholique et d'avoir observé tant soit peu les divers évènement qui ont eu lieu depuis cette époque, pour en être convaincu. Si l'on en avait encore douté, la lecture de la dernière pastorale de notre vigilant prélat, n'eût-elle pas été pleinement suffisante, pour opérer une entière conviction. Les attaques de l'ennemi qui redoublent, les projets infernaux qu'il signale, les dangers qui nous ménacent de toutes parts, et qui ont si

vivement allarmé sa sollicitude, qu'il croirait manquer à son devoir s'il n'allait déposer ses inquiétudes dans le sein du père commun de tous les fidèles ; faudrait-il quelque chose de plus, pour nous forcer d'avouer que ce fut une disposition bienveillante de la divine Providence, qui donna au district de Montréal un premier pasteur, sans lequel et le clergé et les fidèles de ce diocèse se trouveraient maintenant dans une si pénible situation, faute d'un chef résidant au milieu d'eux pour les guider et les conduire, et les protéger contre la fureur des ennemis de la foi ?

"Ce n'était point assez pour la bonté de Dieu, qui fut toujours si grande envers nous, de nous avoir donné un Pasteur ; il voulut encore établir en cette qualité, un homme selon son cœur, un de ces pasteurs, tel qu'il les accorde aux peuples, lorsqu'il veut les traiter dans sa miséricorde. Quelques réflexions sur la carrière vraiment apostolique de Mgr. Lartigue, nous feront voir, qu'elle fut embellie de toutes les vertus, qui ont fait les grands évêques.

"Ce prélat, qui s'était d'abord refusé au fardeau de la charge pastorale, ayant reconnu qu'il désobéirait au ciel, s'il persistait dans son refus, ne se vit pas plutôt revêtu de cette éminente dignité, qu'il songea à en remplir les devoirs, avec toute la fidélité dont il pourrait être capable. Il s'y était préparé par une longue retraite et de ferventes prières ; ce qui lui avait mérité de participer aux grâces abondantes, qu'autrefois l'esprit saint était venu apporter aux apôtres, après leur retraite dans Jérusalem, et avant leur dispersion parmi les peuples qu'ils devaient évangéliser. Ainsi muni de la force de Dieu, le nouvel évêque entra dans l'exercice de ses fonctions avec un zèle et une ferveur qui ne se sont jamais ralentis. L'œuvre de sa propre sanctification déjà si avancée, le salut du troupeau confié à ses soins, le service et la gloire de l'Eglise, devinrent l'unique objet de toutes ses pensées. Les nombreuses occupations dont il fut bientôt surchargé, ne lui firent rien changer à la régularité de sa vie de séminariste ; même application à la prière et à la méditation ; même exactitude à tous ses exercices spirituels et à toutes ses pratiques de piété ; seulement, plus de crainte de manquer de fidélité à la grâce, parcequ'il redoutait le jugement de Dieu, qui doit être si rigoureux pour tous ceux qui sont élevés en dignité ; *judicium durissimum his qui præsunt, fiet ;* parcequ'il savait qu'un évêque, à l'exemple de J.-C., dont il est le Vicaire et le représentant sur la terre, doit être saint lui-même, s'il veut sanctifier les autres : *et pro eis ego sanctifico me ipsum ; ut sint et ipsi sanctificati in veritate.*(Joan. XVII. 19.)

"Cette ardeur à se sanctifier lui-même, l'embrasait du plus vif désir de travailler à sanctifier les brebis, dont il était devenu le gardien ; de là cette suite non interrompue de travaux apostoliques ; ce zèle à prêcher la parole de Dieu ! *væ mihi, si non évangelisavero,* disait-il avec l'apôtre, lorsque pour l'en empêcher, on lui représentait le dépérissement de ses forces ! Et en effet, n'eût-il pas mérité la malédiction de Dieu, s'il se fût dispensé de distribuer à ses ouailles le pain de la divine parole ? lui qui remplissait cette auguste fonction avec tant de noblesse et de dignité, avec tant d'onction et de force, qu'après avoir assisté à ses éloquentes prédications, on se consolait de n'avoir point entendu les Basile ni les Chrysostôme, les Bourdaloue ni les Massil-

lon ! Delà, cette assiduité au plus pénible de tous les ministères, celui du tribunal de la pénitence, où il attendait du matin au soir les pauvres pécheurs, qui venaient en foule se jeter à ses pieds et implorer sa compassion ; ils n'avaient pu résister à l'invitation pressante, qu'il venait de leur adresser avec l'accent pénétré de la charité et de l'humilité ; "O vous tous, pécheurs qui que vous soyez ! leur avait-il dit ; entendez la voix d'un pécheur comme vous, et peut-être mille fois plus pécheur que vous, *quorum primus ego sum*, qui vous crie du haut de cette chaire de vérité : Loin de vous défier des miséricordes de notre Dieu, approchez-vous de lui avec confiance ! car nous pouvons vous l'assurer, nous n'avons jamais goûté de plus grand bonheur, que lorsque nous nous sommes réconcilié avec ce tendre père! Non! Non! Il ne faut jamais cesser d'espérer en sa bonté !" Delà cet empressement à parcourir toutes les parties de son vaste district, afin d'y répandre partout les faveurs spirituelles attachées à son haut et saint ministère : *pertransiit benefaciendo et sanando omnes*. Delà cette scrupuleuse attention à n'omettre jamais de visiter exactement toutes les églises de sa dépendance, pour y porter les grâces de la confirmation, et établir en tout lieu, par de sages ordonnances, l'ordre et la discipline ; *instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium ecclesiarum*. Delà enfin, pour m'arrêter quelque part, cette vigilante attention, qui lui fit sonner l'alarme, lorsqu'il vit de faux pasteurs, cherchant à s'introduire comme des loups ravissans, pour semer, parmi son troupeau, le poison de l'erreur.

"Ce zèle si ardent ne se borna point aux paroisses régulièrement établies : la population catholique dispersée dans des lieux trop éloignés pour pouvoir profiter des bienfaits et des secours de la Religion, excitait vivement sa sollicitude. C'est en faveur de cette population qu'il institua ces missions régulières, qui ont produit tant de bien dans tous les townships du diocèse. Comme le bon pasteur, il n'oublia pas non plus, qu'il avait encore d'autres brebis ; lesquelles, sans être enfermées dans son bercail, n'en appartenaient pas moins à son troupeau : *et alias oves habeo, quæ non sunt ex hoc ovili ; et illas oportet me adducere*(Joan :X-16).Delà cette ardeur à s'occuper de la conversion des infidèles, qui habitent les extrémités septentrionales de ce district, et auxquels il envoya par de pieux missionnaires la bonne nouvelle du salut. Ce fut principalement pour parvenir à cette fin, qu'il fit un appel si plein d'éloquence à la charité de ses diocésains, en les exhortant à s'inscrire sur le catalogue des associés à l'œuvre éminemment catholique de la Propagation de la Foi.

"Son zèle parut aussi avec éclat dans le maintien des droits, des règles et de la discipline de l'Eglise, qu'il défendit, en toute occasion, avec une fermeté et une intrépidité inébranlables. Il s'étendit encore plus loin, en embrassant le soin de l'éducation, dont le vénérable Prélat fut l'ami sincère, comme le prouvent les écoles gratuites, qu'il a toujours soutenues, malgré la modicité de ses revenus, soit dans son palais épiscopal même, soit dans cet autre édifice, élevé uniquement pour cette fin ; comme le prouvent encore les exhortations pressantes, adressées aux fabriciens de toutes les églises de son diocèse, pour les engager à entretenir, dans chaque paroisse, au moins une bonne école élémentaire. Une autre preuve, c'est la satisfaction qu'il goûtait à de-

venir témoin des progrès de la jeunesse dans nos diverses institutions publiques ! Comme il aimait à applaudir au succès, et à le couronner lui-même de sa main !

"Enfin, qui pourrait citer quelque occasion de faire le bien, qu'il n'ait point saisie ? quelque bonne œuvre pratiquable, qu'il ait omise ? quelque devoir envers Dieu, ou le prochain, qu'il n'ait point accompli ? quelque intérêt de la Religion, qu'il ait négligé ? Siége épiscopal de Ville-Marie, ton souvenir est grand pour toujours dans les fastes de l'Eglise, parce que celui qui t'a fondé, a rendu son nom immortel ! Jusqu'ici, il me semble n'avoir rapporté que l'histoire de l'illustre défunt ; mais tel est le bonheur de tous ceux qui ont à louer les hommes extraordinaires, qu'il leur est inutile d'implorer le secours de l'art, pour devenir panégyristes ; il leur suffit d'exposer ingénument la vie et les actions de leur héros, pour en faire un éloge magnifique ; et, sous ce rapport, je croirais avoir rempli ma tâche, si je ne craignais de manquer de justice envers celui que je suis chargé de prêcher ; car je n'ai encore rien dit de ses vertus privées, de cette dévotion affectueuse envers Marie ; de cette foi vive qui dirigeait toutes ses actions ; de cette piété angélique, avec laquelle, il célébrait les saints mystères ; de cette délicatesse de conscience, qui le portait à se confesser presque tous les jours ; de cette charité sans bornes pour le prochain, sur le compte duquel il ne se permit jamais la moindre réflexion désavantageuse, ou désagréable ; de ce beau sentiment de la véritable crainte de Dieu, si rare de nos jours, et si profond chez lui ; de son humilité, qui le porta à choisir la vie cachée d'un Séminaire, qu'il s'efforça ensuite de retracer en sa maison ; à refuser l'épiscopat, tant qu'il n'y fut pas contraint par les ordres du Saint-Siége, dont il considérait la décision comme venue du Ciel ; à demander itérativement sa démission, qui lui fut toujours refusée, parce qu'à Rome l'on appréciait son mérite ; en vain, dans un temps où il vit la tempête s'élever à son sujet dans l'Eglise, employa-t-il avec St. Grégoire de Nazianzé le langage de Jonas ; *Si propter me commota est ista tempestas, déjicite me in mare, ut vos jactari desinatis.—Si c'est par rapport à moi que cette tempête s'est élevée, jetez-moi à la mer.*

"Que dirai-je de sa modestie dans son ameublement et dans tout ce qui était destiné à son usage personnel, de sa frugalité et de sa tempérance extrêmes, de son désintéressement, qui lui fit donner à Dieu tout ce qu'il posséda jamais, de sa grandeur d'âme, de son abandon à la providence, dans les traverses et les épreuves qu'il eut à soutenir pour former les établissemens, dont il a doté son diocèse ? Personne, sans doute, n'a oublié le courage héroïque qu'il fit paraître, lorsqu'en 1835 la main de Dieu vint défaire tous les plans qu'il avait arrêtés, et qui avaient été ratifiés par la Cour de Rome, pour perpétuer l'épiscopat dans le district, qui n'était point encore alors érigé en diocèse. Un ancien ami, un prêtre d'un mérite reconnu ; qui avait tout sacrifié pour s'attacher à sa personne et l'aider de ses services, qui, depuis quatre ans, vivait avec lui dans l'intimité, avait été nommé, par un bref apostolique, qu'il avait déjà en sa possession, évêque de Spiga et auxiliaire du vénérable défunt, dans l'administration de son district épiscopal. Dans ces circonstances, la mort vient frapper le très-digne et très-révérend Messire

Antoine Tabeau, l'évêque ainsi nommé de Spiga, et l'enlever à celui qui allait s'appuyer sur lui pour se reposer. C'était un coup foudroyant, qui détruisait, en un instant, l'ouvrage de plusieurs années. Cependant les lèvres ne laissent échapper aucun murmure ; l'âme ne donne aucune marque de découragement : *Dnus dedit, Dnus abstulit, ita factum est. Sit nomem Dni benedictum ;* dit-il alors avec Job, en se soumettant à la volonté de Dieu.

"Sa résignation, ainsi que celle du saint homme, ne tarda pas à être récompensée. La Providence de Dieu, qui avait agi là dans ses voies impénétrables, sut tourner à bien ce malheureux évènement, en donnant plus qu'elle n'avait oté. Au milieu de ses travaux apostoliques, le vénérable prélat que nous regrettons, avait nourri une pensée favorite, celle d'obtenir un évêché en titre à Montréal. Il avait tout calculé, tout disposé pour cet ordre de choses ; il avait bâti une église qui servirait de cathédrale ; il avait érigé un palais épiscopal ; il avait jeté les fondemens d'un séminaire : tant il avait foi en la volonté de Dieu sous ce rapport ! Il y croyait sa gloire et sa religion intéressées ; et dès lors il ne pouvait s'empêcher de travailler au succès de cette mesure, sans se mettre en peine du soupçon injurieux formé contre lui, de songer à lui-même dans cette grande entreprise, sa conscience lui faisant trouver la preuve du contraire, dans la supplique plusieurs fois présentée au Saint-Siége pour être déchargé des fonctions épiscopales. Bien des tentatives, à ce sujet, avaient échoué auprès du gouvernement. Mais enfin, le temps de l'épreuve était passé ; le moment marqué par les desseins de Dieu était arrivé ; et en 1836, la cour de Rome érigeait le district de Montréal en diocèse ; Mgr. l'évêque de Telmesse était transféré et devenait titulaire de ce nouveau siége ; la cour de Londres donnait son assentiment à toutes ces mesures ; et le 8 septembre de la même année, le premier évêque de Montréal était intronisé, dans une pompeuse et solennelle prise de possession. C'était un coup de la Providence et une grâce inespérée ! Pour que tous ses vœux fussent accomplis, il ne manquait plus à l'illustre prélat, que de voir la succession au trône pontificale, assurée à un co-adjuteur, qui fut accordé à sa demande, par le Souverain Pontife qui occupe encore aujourd'hui la Chaire de St. Pierre ; et le 25 juillet de l'année 1837, nous l'avons vu plein de joie et de bonheur, donner la consécration épiscopale à sa Grandeur Mgr. notre évêque actuel. Le dernier de ses désirs était satisfait ; et il ne songeait plus qu'à remercier Dieu, d'avoir daigné se servir de lui pour opérer de si grandes choses. Pour exprimer sa reconnaissance, il aimait à répéter les paroles du saint vieillard Siméon : *Nunc dimittis, ... servum tuum in pace ; quia viderunt oculi mei salutare tuum ;* Maintenant, Seigneur, vous laissez mourir en paix votre serviteur ; parce que mes yeux ont été témoins des assurances et des moyens de salut, que vous avez donnés à votre peuple.

"Dès ce moment, sa principale, pour ne pas dire, son unique occupation, fut de se préparer à la mort, dont la pensée avait fait le sujet de ses réflexions, durant tout le cours de sa vie ; il avait une si grande frayeur des jugemens de Dieu ! ! Il mit un ordre parfait dans ses affaires temporelles, en réglant sa succession avec un esprit ecclésiastique au-dessus de tout éloge : son église fut son unique héritière ! Cependant tout lui présageait une fin prochaine ;

et Dieu semblait prendre plaisir à préparer la victime pour le sacrifice, par des maladies, des infirmités, des indispotions plus fréquentes et plus sérieuses. Puis, après l'avoir laissé respirer quelque temps, la mort, qui l'avait menacé, vient lui livrer encore de nouveaux assauts. Enfin, un dernier coup est frappé, plus violent que tous les autres! on s'empresse d'appeler le secours de l'art, et surtout le secours du ciel, pour prolonger des jours si précieux! Mais vainement! car le ciel est décidé à réclamer ce qui lui appartient; et le trépas, pour servir ses intentions, s'empare successivement de tous les organes de cette intelligence, qui avait fait, sur la terre, un si utile séjour! Mgr. se meurt!—Il étend sa main défaillante pour donner à tout son troupeau une dernière bénédiction;—et il est mort,—avec le calme et cette résignation, dans ces sentimens de foi et de piété, qui avaient marqué tous les jours de sa vie. Inutile de dire ici les soupirs et les gémissemens, qui environnent son lit de mort! Il y a là un fils reconnaissant, dont il s'est fait un frère et un successeur dans l'épiscopat! Il y a aussi d'autres enfans non moins chers à son cœur, je le crois! ....Eûssent-ils pu comprimer leurs larmes et leurs sanglots? ....La Religion et la Patrie sont en deuil: celui qui les illustra toutes deux n'est plus!! Le 19 d'avril est le jour où cette belle lumière s'est éteinte. Bientôt cette triste nouvelle est répandue partout; et partout, on prodigue à la mémoire de l'illustre défunt, les regrets et les louanges. Il n'y a plus de passions qui auront à se heurter contre lui; il n'y a plus qu'une seule voix pour le louer! Et c'est ainsi qu'après sa mort, on lui rend la justice, qu'on lui refusa quelquefois pendant sa vie. Car je le sais; il s'est parfois élevé des murmures contre quelques actes, et surtout contre le caractère de ce grand prélat; et je n'entreprends point ici de donner l'infaillibilité à ses actions, non plus que l'impeccabilité à son caractère; il était homme; il devait par conséquent avoir quelques imperfections. En admettant qu'il aurait commis quelques fautes dans son administration, je défie qui que ce soit d'oser consciencieusement avancer qu'il y avait chez lui mauvaise volonté ou mauvaise intention; la droiture, la franchise dont il était rempli, feraient un crime de le soupçonner. Son caractère était vif, quelquefois un peu rude et tranchant; mais ces défauts apparents, ne devaient-ils pas être considérés comme des dispositions en quelque sorte nécessaires, pour remplir la mission difficile de fonder un diocèse, d'y établir ou relever une discipline? Et pouvait-il consommer cette grande œuvre, sans avoir à surmonter des difficultés, des obstacles, où un peu de vivacité, un peu de rudesse même, et surtout un peu de décision pouvaient seules le conduire à son but? Tous les hommes et toutes les circonstances ne sont point les mêmes. Quelquefois ce caractère vif l'a porté un peu trop loin.... Mais il faut interroger ceux qui l'ont connu dans l'intimité, pour apprendre quel exercice il en a coûté à sa vertu pour le vaincre! Et ne pourrait-on pas dire de lui, comme on l'a remarqué d'un St. Jérome et d'un St. Grégoire VII, que Dieu lui laissa ces imperfections de caractère, comme un antidote à la complaisance, à l'orgueil même qu'il eût pu éprouver, à la vue du bien immense qu'il avait fait... D'ailleurs sous l'écorce un peu raboteuse du caractère, n'y avait-il pas caché un cœur tendre et compatissant? D'où lui venait cette onction, lorsqu'il exhortait,

en chaire ou au tribunal de la pénitence? D'où lui venaient ces larmes qu'il versait, avec ceux qui pleuraient devant lui? D'où venait encore ce sentiment de la piété filiale, qui le portait à offrir, jusques dans ses dernières années, le sacrifice d'expiation pour le repos de ses père et mère? Si ce n'est d'un fond de bonté et de tendresse de cœur peu connu, parcequ'il ne s'est jamais beaucoup répandu. Enfin, je l'admets avec ses défauts; mais, malgré tout le respect dont je suis rempli pour mon auditoire, où j'aperçois tant de mérites et de vertus, (dans la supposition qu'il y eût eu possibilité,) j'ose demander s'il est ici quelqu'un qui eût refusé d'accepter les quelques imperfections de Mgr. J. J. Lartigue, avec l'ensemble de toutes ses belles et grandes qualités? son esprit, son savoir, sa piété, sa dévotion, toutes ses vertus privées, publiques et apostoliques. On me passera de le dire; pour ma part, mon parti eut été bientôt adopté.

"Pour louer dignement tant de vertus, possédées dans un si éminent dégré, il eût fallu l'éloquence d'un Bossuet, ou d'un Fléchier; mais ce que j'ai dit, suffit sans doute pour persuader que je n'ai point faussement appliqué à l'évêque de Montréal les paroles que j'ai mises en tête de ce discours: car, en me résumant, j'en apporte pour preuves sa naissance extraordinaire, les voies par lesquelles il fut conduit à l'épiscopat, le zèle qu'il a déployé pour les intérêts de l'Eglise et le salut du prochain, l'établissement d'un diocèse, d'un palais épiscopal, d'un séminaire, d'une église cathédrale, de son vivant et en son nom.

"Oui, grand Dieu! vous l'avez suscité pour la gloire de votre nom et le bonheur de votre Eglise, *ce pasteur fidèle qui a agi, en toutes choses, selon votre cœur; qui a modelé toute sa vie sur celle de votre Christ;* et dont vous avez voulu vous-même éterniser le souvenir, en érigeant, par les seules richesses de votre providence, des monumens qui doivent perpétuer sa mémoire, et sur lesquels il serait à souhaiter que l'on vît gravé, en caractères ineffaçables: Digitus Dei est hic, le doigt de Dieu est ici.

"Non! non! chers et vénérables confrères, il ne serait plus temps de le méconnaître; l'Eglise de Montréal n'a pas été moins privilégiée que la plupart des vieilles Eglises de la chrétienté, qui ont eu pour fondateurs des saints et des hommes d'un caractère extraordinaire. Celui que nous regrettons tous aujourd'hui, fut comme eux l'homme de Dieu, l'homme marqué au coin de sa Providence. Glorifions-nous donc d'avoir eu le bonheur de travailler sous ce vertueux pontife à la vigne du Seigneur, et d'avoir même, plusieurs d'entre nous, reçu de ses mains l'onction sacerdotale.

"Et toi, peuple chrétien, bénis le Dieu des miséricordes, qui, dans ces jours où l'enfer semble conjuré, pour te ravir la foi de tes pères, qui te reste seule comme leur plus précieux héritage, t'a donné un gardien fidèle, qui, non content de veiller soigneusement à ton salut durant sa vie, t'a encore dans sa prévoyance et sa sollicitude, préparé les moyens de défense nécessaires pour résister à ses attaques. Publie à jamais la mémoire de ce zélé et charitable pasteur!

"Et vous, pieux prélat, qui par la sagesse de votre administration commandez le respect et l'affection du clergé et des fidèles de votre diocèse,

souffrez que j'enlève quelque chose à votre mérite, pour en faire hommage à celui qui se plut à vous désigner sous le doux nom d'un *autre lui-même.* Si l'on est forcé de reconnaître en vous le *nouveau suscité de Dieu*, c'est sans doute parceque vous êtes toujours docile à la voix du mentor qui vous a formé ; et que, par une heureuse pensée, vous avez su placer (1) élevé sur son tombeau, comme sur un lit de parade, d'où vous aimez encore à l'interroger dans vos doutes et vos perplexités. Chaque fois, que pour apaiser votre juste douleur, vous êtes venu vous pencher, pleurer et prier sur sa tombe, ne veniez-vous pas, en même temps, lui demander, comme le fidèle disciple du prophète, de faire passer en vous son double esprit, afin de gouverner sagement, comme lui, le peuple de Dieu passé de ses mains dans les vôtres ? *Obsecro ut fiat in me duplex spiritus tuus !* Dieu a récompensé votre piété filiale, en vous instituant l'héritier des dons et des lumières dont il avait enrichi votre vénérable Père.

"Toi enfin, prélat vénérable et vénéré, dont la grande âme aime sans doute à errer en ces lieux, pour observer et surveiller encore tout ce qui s'y passe, permets au dernier de tes enfans de t'évoquer du lieu de ton repos, et de se prosterner devant toi, pour te rendre aujourd'hui l'hommage plein et entier, que j'eus peut-être le malheur de te refuser autrefois. Pardonne à mon erreur, et daigne écouter ma voix qui te fait amende honorable, et te conjure d'accepter, en réparation du passé, la promesse que je fais de n'oublier jamais ce que tu fus et ce que j'aurais dû être à ton égard ! . . . Du haut du ciel, où j'ai la ferme confiance que tu règnes pour toujours, bénis moi ; bénis tous tes enfans ! bénis tout ton troupeau chéri, et garde lui éternellement ton amour et ta protection!

"Mais il est temps que je m'arrête, et que je vous prie, pontife du Dieu vivant, de continuer le sacrifice que j'ai trop long-temps interrompu..... Les jugemens de Dieu sont quelque fois bien différens de ceux des hommes ; et qui sait, si pendant que je le loue en ce monde, l'illustre défunt ne souffre point dans un autre ? Hâtez-vous donc de plonger son âme dans le sang de l'agneau sans tâche, pour achever de la sanctifier et de la rendre digne de voir et d'aimer, dans le ciel, celui qu'elle aima assurément beaucoup, mais peut-être imparfaitement, sur la terre.... Nos prières vont se joindre aux vôtres ; et dans les sentimens d'une foi vive et d'une humilité sincère, nous disons comme vous et avec vous : *Nous vous supplions, Seigneur, de lui accorder le lieu du rafraichissement, de la lumière et de la paix : locum refrigerii, lucis et pacis ut indulgeas, deprecamur. Amen.*

C. LA ROCQUE, Ptre.

Blairfindie, 22 Avril 1841.

---

(1) Le cercueil de l'évêque est placé sur une masse de pierres, élevée de trois ou quatre pieds audessus du sol, et recouverte d'une voute en briques ; c'est à cette disposition du monument que le prédicateur fait allusion.